

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

#### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

#### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

V. MUHLER

## CHRONIQUE

DU

# URG et du CHATEAU

DE

## BLANDY-LES-TOURS

de l'An 485 à l'An 1900

Avec seize dessins originaux



Chronique du bourg et du chateau de Blandy-les-Tours de l'an 485 à l'an ...

Victor Mohler

Fx 7017.50

## Harvard College Library



FROM THE FUND GIVEN BY

## Stephen Salisbury

Class of 1817

OF WORCESTER, MASSACHUSETTS

For Greek and Latin Literature



ized by Google

## V. MOHLER

CHRONIQUE

DI

# **BOURG** et du CHATEAU

DE

BLANDY-LES-TOURS

de l'An 485 à l'An 1900

Avec seize dessins originaux



1900



Digitized by Google

### CHRONIQUE

DU

Bourg et du Château de Blandy-les-Tours

## **CHRONIQUE**

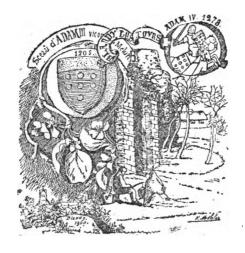
DU

# **BOURG** et du **CHATEAU**

DE

## **BLANDY-LES-TOURS**

de l'An 485 à l'An 1900



Par Victor MOHLER

Élève de l'École des Hautes Etudes (Section d'Archéologie)

1900



Fr7017.50.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
THÉDENAT COLLECTION
JAN. 6, 1920
SALISBURY FUND

### AVANT-PROPOS

On a entrepris à plusieurs repriscs de faire l'histoire de Blandy, mais par une singulière tendance, ceux qui l'ont essayée, se sont bornés à l'énumération et à la vie des personnages illustres qui ont habité le château; ils ont négligé de rechercher ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans la légende préhistorique, et, en second lieu, ont clos leur récit avec la vie du château; négligeant ainsi tout ce qui est en dehors, ils ont omis d'interroger et les ruines elles-mêmes, et les vestiges encore debout de la vie du bourg, depuis le moyen âge jusqu'aux jours où nous sommes.

Or, par la mémoire des hommes, nous remontons à près d'un siècle; par le témoignage des pierres qui composent encore aujourd'hui un certain nombre de maisons, nous remontons à une époque bien antérieure à celle de la construction du château. Nous allons tâcher de faire parler ces témoins et de reconstituer, autant que possible, la vie de ces bourgeois à travers les siècles.

D'un autre côté, nous avons dessiné et fait graver tout ce que nous avons vu, tout ce qui nous a été signalé digne d'intérêt, tout ce que de rares collectionneurs ont conservé, et nous espérons avoir fait ainsi un inventaire aussi complet que possible des restes encore vivants de ce qui fut le pays de nos pères.

Cette chronique est donc basée sur les récits des vieillards, quelques-uns presque nonagénaires, sur les histoires antérieures à la nôtre, sur les monuments encore debout.

Nous commençons par les origines, nous terminerons par les faits de l'ère contemporaine.

Digitized by Google

## HISTOIRE DE BLANDY

#### **ORIGINES**

Rouillard, avocat au parlement, écrivant, en 1628, l'histoire de Melun, qui se vendit chez Guillaume Loyson, au Palais « en la Gallerie des prisonniers », commence ainsi ce qu'il dit de la maison de Melun:

« Race illustre, dont le chef Ha fait chrestien le roi de France Par moy tu auras de rechef Mesme gloire qu'à ta naissance. »

"AN 484. — Aurélian, premier duc de Melun, depuis le christianisme de France, et du temps de Clovis, premier roy chrestian d'icelle, duquel il moyenna heureusement le mariage avec la royne Clotilde. Frédegaire et l'épitomiste Grégorian attestent: que pour récompense le Roy Clo-

vis lui donna le duché de Melun. De scavoir si Clovis lui en fit don à vie et précairement, suivant la commune coutume d'iceux duchez, comtez et autres fiefs, ou si ce fut héréditairement, cela dépendit de la grâce spéciale d'iceluy Clovis, cause qu'on ne le peut définir aultrement.

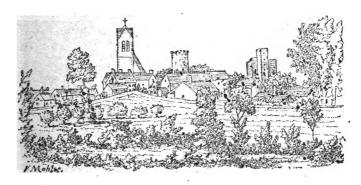
Taillandier, qui écrivit l'histoire de Blandy, en 1854, se borne à la reconstituer depuis la moitié du douzième siècle, « ne remontant pas plus haut, pour ne pas se jeter dans le champ des conjectures. »

Avant lui, en 1771, une notice historique sur ce sujet, paraissait dans l'almanach historique de Sens, et enfin, l'abbé de Laforge, né à Blandy, entreprenait le même travail, en 1844.

Taillandier parait n'avoir tenu aucun compte de la notice insérée dans l'almanach historique de Sens, ni du travail de l'abbé de Laforge; il traite de fable absurde ce que Rouillard cite d'après Frédegaire et Grégorian, et déclare enfin « que la maison de Melun ne peut avoir la prétention de remonter au delà de Josselin I, qui était l'un des grands seigneurs de la cour de Hugues Capet. »

Enfin, après avoir dit « que la terre de Blandy appartenait depuis un temps immémorial à la maison de Melun, » et n'ayant trouvé aucun document écrit de cette possession avant Josselin II, c'est à partir de ce seigneur qu'il commence l'histoire du château de Blandy.

Il renonce ainsi à toute recherche de l'an 484 à l'an 1150, et se borne à faire l'histoire des seigneurs qui s'y sont succédé.



BLANDY

Vue prise de la route du Petit-Moisenay

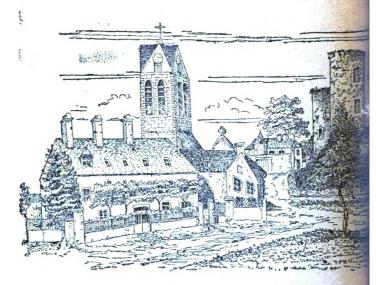
Si, moins hardi que lui, nous rapprochons ce qu'il dit lui-même de Blandy, et ce qu'en disent les chroniqueurs, nous en conclurons que Blandy fut un poste des Francs, prenant la place des romains et des gallo-romains; nous y verrons le bourg, le pagus, formé autour de la maison du comte Aurélian, et nous daterons

#### 4 CHRONIQUE DU BOURG ET DU CHATEAU

l'histoire de Blandy de l'an 484, pour ne pas parler des temps préhistoriques.

Si cette supposition était corroborée par de nouveaux témoignages, tirés des

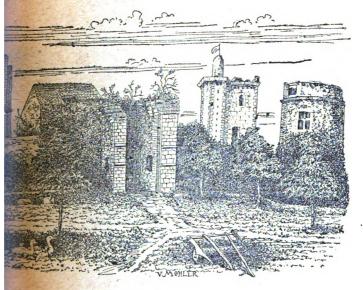
LE CHAT



BLAN Place du

monuments contemporains de Clovis, elle revêtirait un caractère de vraisemblance indéniable. Il nous avait bien semblé d'abord, contrairement à l'opinion générale, reproduite, sans critique, par Taillandier, que la crypte appelée chapelle souterraine, différait essentiellement du caractère féodal de l'ensemble du château; nous savions que le comte de Tan-

t actuel)



RS 1900)

carville avait reçu, en 1370, du roi Charles V, l'ordre de fortifier son domaine de Blandy, que les comtes de Melun possédaient de temps immémorial; qu'il avait existé par conséquent une demeure plus

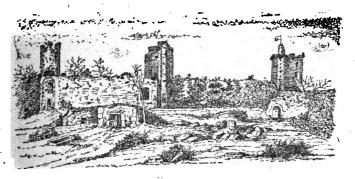
ancienne que le château, qui fut construit de 1371 à 1386; et qu'il n'était pas illogique de considérer cette crypte comme cette partie la plus ancienne du domaine. Nous n'hésitons plus aujourd'hui à la considérer comme le prétoire où se rendait la justice dans le camp des Francs établis à Blandy.

Il résulte en effet d'une notice de M. Leroy, conservateur de la Bibliothèque de Melun, insérée dans la « Revue des Sociétés savantes » (1872, tome II, page 457) qu'il fut informé par M. Hébert, adjoint au maire de Blandy, d'une découverte de sépultures anciennes qui avait été faite, au cours des travaux de nivellement de la place du château. M. Leroy s'y transporta et, par une précaution précieuse pour l'histoire, conserva la description et l'image des objets qui avaient été découverts par les ouvriers le 29 décembre 1869.

La trouvaille était en effet importante. Entre les tours qui sont en face de l'église et l'église elle même, il ne régnait à cette époque qu'un sentier surplombant le fossé, qui, à certains endroits, avait cinq mètres de profondeur, et tellement étroit que les voitures obligées de le suivre rasaient les murs de l'église et parfois versaient dans le vide. Les terres provenant des déblais des fossés avaient

été rejetées du côté de la tour et y formaient un remblais d'une épaisseur assez considérable, ainsi que l'on peut s'en rendre compte d'après le dessin exécuté par le graveur G. Wille, en 1777. Cet état de choses était le même sur les autres faces du polygone occupé par le

LE CHATEAU - Etat actuel (Vue intérieure, mai 1900)



Tour des Prétoire d'Aurélian Escalier du Grosse tour oubliettes Tour duc de Longueville des papiers

château et constituait une grande gênc et même un danger pour la circulation au cœur du pays. On fut enfin obligé de niveler tout le terrain compris entre le pied des murs et les habitations qui s'élevaient alentour, et ce fut au cours de ces travaux qu'eut lieu la découverte signalée à M. Leroy.

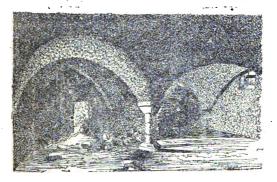
On avait mis à jour dix cercueils, de 2.10, de longueur, hors œuvre, renfermant chacun un squelette. De ces dix cercueils, trois étaient rangés côte à côte la tête appuyée au revêtement en pierres formant le soutènement intérieur du fossé: ces trois cercueils, avaient la paroi de tête, brisée et se trouvaient fermés de ce côté par la maçonnerie de la muraille. On pouvait en conclure que ces sépultures avaient été trouvées dans ce même emplacement au moment de la construction du château en 1371, et qu'elles avaient été respectées par les possesseurs du domaine.

Les sept autres cercueils étaient groupés irrégulièrement au devant des premiers, dans la partie la plus profonde du fossé.

Nous avons dit que chacun d'eux renfermait un squelette, et M. Leroy, qui les a vus, ne mentionne la découverte d'objets pouvant servir à fixer la date de l'inhumation, que dans l'un d'eux, où il vit une épée et une autre arme, qu'il appelle poignard ou fauchard et dont il donne grossièrement l'image.

L'épée pouvait avoir 0.80 ou 0.90 de longueur. Elle fut reconnue par M. l'abbé Cochet, que M. Leroy considère comme un savant archéologue, pour une arme franque; le squelette était celui d'un homme dans la force de l'àge; on retrouva sa machoire inférieure intacte, garnie de ses seize dents. L'abbé Cochet con-

#### BLANDY, 485



Crypte, faussement appelée chapelle souterraine, et d'après toutes probabilités prétoire d'Aurélian, premier duc de Melun. Partie la plus ancienne du domaine qui lui fut donné par Clovis en 484 ou 485.

clut enfin à la sépulture d'un chef de cohorte, en raison de la présence de l'épée enterrée avec lui.

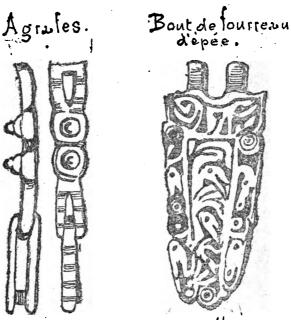
Cette épée était enfermée dans une gaîne de bois, qui n'était plus que poussière, mais on retrouva l'entrée et le bout du fourreau qui étaient en bronze; l'entrée portait aux deux angles deux clous de bronze qui avaient été dorés, était ornée de filets d'argent incrustés également et séparés par une croix. En l'absence de l'objet lui même, et à 'la simple vue du dessin relevé par M. Leroy, que nous reproduisons ci-contre, il n'est pas possible de donner un sens à ces ornements, qui affectent peut-être la forme de deux lettres de l'alphabet runique, ou gothique, dont les Francs, qui n'avaient point d'écriture, se sont servis parfois. On en a en effet trouvé ailleurs quelques exemples sur des agrafes de manteaux.

Cette pièce, vue, dessinée et décrite par M. Leroy, a disparu. Mais nous avons été assez heureux pour découvrir le bout du fourreau, qu'il n'avait pas vu et qui est formé d'une plaque de bronze, fondu, portant au revers trois tenons du même métal fondus dans la masse, et sur la face des entrelacs formés d'un aigle, de têtes d'hémione et de dragons, qui paraissent avoir été dorés : le caractère naïf du travail, et le sujet, permettent de lui attribuer une haute antiquité.

En outre, la personne qui nous a permis de voir et de dessiner cet objet, M. Dutiot, membre du Conseil municipal, nous a également montré deux agrafes

en bronze, formées de deux branches faisant charnières, dont l'une porte deux boutons, en forme de bouts de seins, avec des traces de dorure par endroits. On trouvera la reproduction de ces objets dans les planches qui accompagnent cette chronique.

Nous avions espéré un moment trouver quelques éclaircissements auprès de M. Hébert, ancien adjoint au maire de Blandy, âgé de 87 ans et habitant aujourd'hui Melun, cité dans la notice de M. Leroy; il n'a pu que nous confirmer ce que nous avons dit, sauf ce détail : que les sarcophages en platre furent brisés; que deux des sépultures étaient en pierre blanche, et que l'une d'elles fut achetée par l'un des frères Bézy, oncle de M. Duparquet, actuellement adjoint au maire de Blandy. Ce Bézy était habile menuisier, ettrouva son plaisir à se confectionner lui même une bière de dimensions proportionnées au vide intérieur du sarcophage. Il fit transporter celui-ci dans le cimetière de Fouju, et ses restes y reposent aujourd'hui dans la sépulture d'un chef Franc. Ces faits nous ont été confirmés encore. par M. Duparquet, qui en sa qualité d'entrepreneur de travaux de maçonnerie, fut chargé de transporter à Fouju, dans le caveau qu'il y construisit pour son neveu et sa nièce, sa femme, les sépultures,



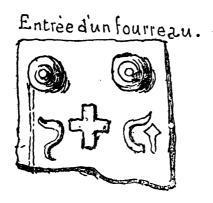
Grandeus naturelle.

de pierre magnifique parait-il, qu'il avait payées cinq francs pièce aux ouvriers.

<sup>1</sup>º Bout de fourreau d'épée trouvé dans un sarcophage en pierre, sépulture d'un chef fianc, déconvert en décembre 1860.

couvert en décembre 1869. 2' Agrascs de bronze doré trouvées au cours des mêmes souilles.

Nous n'entrons dans ces détails que pour avoir l'occasion de faire connaître aux historiens futurs de Blandy, le lieu précis où se trouve le seul reste de la trouvaille de 1869, en les prémunissant en outre contre la confusion que l'on pourrait faire des ossements du vieux menuisier, avec ceux, depuis longtemps di parus, du compagnon de Clovis.



Ceux-ci se trouvaient peut-être confondus avec les ossements déterrés en 1899, au cours des fouilles pratiquées pour l'établissement d'une bascule publique. On découvrit en effet, à l'emplacement même où l'on avait trouvé les dix sépultures, une dizaine de squelettes, symétriquement placés côte à côte, et qui pour-

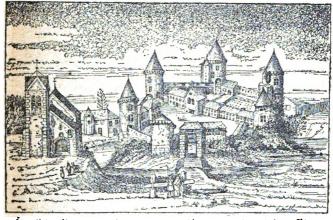
raient bien'être les fragments déplacés lors des fouilles de 1869. Il n'y avait d'ailleurs aucun vestige d'étoffes, d'armes ou d'instruments.

De l'ensemble des faits que nous venons de rapporter, il résulte enfin la possibilité d'affirmer, qu'à défaut de documents écrits, nous possédons des preuves matérielles de l'existence de Blandy à l'époque des Francs; il ne nous est par conséquent pas interdit d'admettre que le domaine primitif se trouvait sur l'emplacement de la crypte qui existe encore, dont le sol, les murs, la voûte et l'escalier ont été respectés par les différents possesseurs qui s'y sont succédé. Peutêtre des fouilles faites en cette endroit amèneraient-elles quelque découverte.

Si maintenant l'on veut bien nous accorder que nous avons déterminé l'emplacement qui fut le premier noyau de Blandy, et si l'on admet avec nous la date de 484 indiquée par Rouillard comme origine de la maison de Melun, à laquelle Blandy appartenait, on aura encore quelque raison de nous demander ce qui existait avant 484.

Il nous faut avouer que, pour dire qu'il n'y avait rien, il faudrait remonter au déluge. Mais dès que les eaux qui couvraient la France se furent abaissées, que la Seine descendit des hauteurs de St-Liesne qui en formaient les falaises, et, au lieu d'un bras de mer, ne dessina plus que le long ruban qui va se terminer au Hàvre, il y eut des habitants sur

#### LE CHATEAU



Le Chiliair de Bhady Aigrig le glan et lithe descriparations dressing a fibre par les exparts de Madame le Ducheson de Nemmers

ce plateau qui, n'étant plus submergé, restait encore couvert de limons fertiles que l'ancienne mer avait déposés. Nous en avons la preuve dans les instruments en silex, haches, couteaux, pointes de lances et de flèches, que l'on trouve encore de nos jours sur le flanc des terres qui s'échelonnent du moulin de Vaux aux bois de Sivry et de Féricy.

Si nous voulons remonter aux premières origines de Blandy, nous en arrivons à considérer ce qu'était ce plateau de la Brie avant les temps dont on peut écrire l'histoire, aux temps que l'on appelle préhistoriques.

Il y eut une époque où sur toute la surface de la terre il n'y avait que de l'eau, et, d'après l'opinion de ceux qui ont approfondi les questions qui touchent aux origines de l'humanité, cette période peut avoir duré des millions d'années. Le monde comme on voit. n'a pas été fait en un jour. Enfin les caux diminuèrent, par suite de l'évaporation due à la température très élevée qui régnait à l'intérieur du globe, et les terres apparurent les unes après les autres, suivant leur altitude. Ainsi, Blandy, le Grand-Moisenay, Sivry, Champeaux, Châtillon, qui sont à 96<sup>m</sup> au-dessus du niveau de la mer actuelle, voyaient les flots de l'océan baigner les pieds de leurs maisons que caressaient les rayons du soleil levant, tandis qu'à Melun, qui n'est qu'à 40m d'altitude, on voyait encore 56m d'eau au-dessus de l'emplacement, où la ville devait s'éleyer bien des siècles plus tard, et l'on pouvait

s'embarquer à St-Liesne pour venir manger une friture à Blandy.

La Seine formait ainsi, de la Champagne à la mer, un vaste lac, aux rives duquel poussèrent lentement les bois qui s'en trouvent aujourd'hui à vingt, vingt cinq, trente kilomètres: sur ces terrains, encore marccageux, s'élevèrent plus tard des groupes d'habitations bàties sur pilotis. et les hommes durent vivre, encore des siècles, de chasse et de pêche, avant que le sol fut devenu labourable, que les mers fussent devenues fleuves et rivières. ct que les navigateurs eussent remonté le Rhône pour nous apporter des pays plus avancés, les premiers grains de blé et d'avoine qui ont servi à nos premières semailles.

Le fer était encore enfoui dans les profondes entrailles du sol : l'homme n'avait ni bêche, ni charrue, ni même ce petit couteau qui est aujourd'hui dans la poche du plus petit garçon : pour bêcher, pour labourer, pour tuer et dépecer le poisson ou le gibier, il n'avait que les débris des bois, du sol ou de la mer : la massue, des fragments de pierre ou de coquillages. Mais le besoin rend l'homme industrieux comme il l'a déjà rendu hardi. Des fourrures du fauve qu'il a tué il se fait un manteau et un lit; des arètes des poissons qu'il a pris, il tire des aiguilles et se coud des habits; il apprend à donner un tranchant à la pierre et se fabrique des haches, des marteaux, des lames de couteau, des pointes de lances et d'épieu. Il a des outils, il devient artisan, presque artiste, il se civilise.

Dans vos excursions allez voir à St-Germain en Laye le musée gallo-romain. Des vitrincs alignées dans de longues salles contiennent des milliers d'armes et d'outils en pierre, depuis le plus grossier, jusqu'au plus parfait.

Voici d'abord des pointes de flèches et des lames de couteau: ce sont de simples éclats de silex gris, obtenus par clivage. Prenez un silex informe, et tachez d'en détacher un, puis plusieurs morceaux sur une même face, par un coup sec: vous verrez le caillou se diviser en fragments dont la section longitudale sera triangulaire, c'est à dire présentera une base et une pointe au sommet: c'est la lame d'un couteau avec son dos et son tranchant.

Comme tout objet de première nécessité enfante l'industrie qui le produit, il se fit des ateliers d'armuriers de pierre, et l'on a trouvé dans des cavernes tout un outillage, tel que marteaux en pierre dure pour obtenir les éclats, pierres à polir, et déchets de fabrication. L'artisan étant né, le travail se perfectionna, et vous verrez dans le musée de Saint-Ger-

#### LE CHATEAU - 1707



main, des haches en silex noir d'une étonnante régularité de formes, et d'un remarquable poli, à côté d'aiguilles en pierre munies de leur chas, et de boules percées et polies destinées à faire des bracelets.

Ayant la hache, on cut la charrue, l'a-

raire primitif fait d'une pièce de bois recourbée, ou de deux pièces ajustées; on put devenir charron, charpenticr, architecte; on put élever des palissades, construire des blockaus, édifier des palais, le tout en bois, il est vrai, mais on était sorti de l'ère des huttes de castors et de la sauvagerie.

Eh bien, nos ancêtres de Blandy ont traversé toutes ces phases de la vie, et quand les Romains sont venus conquérir le territoire des Celtes, c'était un pays riche, cultivé, peuplé, habité par des hommes, qui avaient déjà remplacé d'autres hommes, y avaient apporté à leur tour de nouvelles coutumes, de nouveaux arts, de nouveaux moyens d'existence et de nouvelles forces; mais le vieux sang des Celtes ne disparut pas des veines des anciens habitants, et c'est à eux que nous succédons, nous sommes leurs héritiers.

Quelles traces, en effet, les Romains vainqueurs nous ont-ils laissées de leur courte domination? Quelques pierres usées au chemin pavé de Crisenoy que nous foulons aux pieds. C'est dans notre pays la seule trace de leur passage.

Il n'en fut pas ainsi des Francs. Nous avons trouvé le corps d'un de leurs chefs, son épée, le siège où il rendait la justice. C'est des Francs que date notre histoire.

#### CHAPITRE II

## Avant la construction du Château

#### BLANDY ET BLANDUZEL

Sous la Maison de Chailly

(Blandiacum, Blandicellum, 1141-1304)

Il s'est passé plus de cinq cents ans depuis que le comte Aurélian a reçu Blandy du roi Clovis: que sont devenus ses compagnons? que sont devenus les Gaulois, fils de la Brie, qu'ils y avaient trouvés établis? Qu'était devenue la Gaule entière, asservie, mais civilisée, par la domination romaine, puis délivrée d'elle par l'invasion des Francs! Vous connaissez les événements auxquels notre pays a été mêlé dans cette longue période qui aboutit à la puissance de Charlemagne, et de Philippe-Auguste.

Mais l'histoire ne nous dit rien de Blandy lui-même; cependant s'il faut considérer comme heureuses les nations qui n'ont point d'histoire, nous avons le droit de nous représenter ce coin de la Brie, comme une grasse campagne, où les bois alternent avec les champs, et les vignes et dont les habitants vivent paisiblement près de leur charrue et de leur étable.

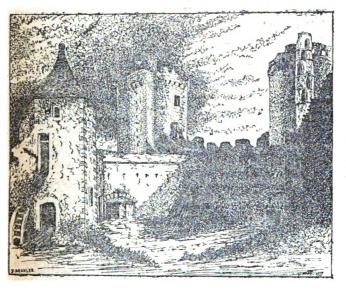
C'est ainsi du moins que nous les représentent les documents les plus anciens qui nous montrent, vers l'an 1200, les moines de Saint-Martin des Champs en villégiature à Blandy, copropriétaires indivis de bois et de champs avec le seigneur Adam de Chailly, et en procès avec lui.

Ce procès qui se termine en 1214 par la concession d'un titre de propriété sur Roiblay, fait apparaître à nos yeux, comme dans un miroir rétrospectif, un pays en tout pareil à celui que nous voyons aujourd'hui même de nos propres yeux.

Lorsque le sire Adam de Chailly (Adam I) épousa, vers 1100, la vicomtesse Mahaut, dernière descendante de la souche d'Aurélian, il trouva un domaine indivis pour un huitième, avec les moines de Saint-Martin des Champs, dont le

prieur était à Paris, mais qui possédaient déjà de nombreux droits, la plupart en-

#### LE CHATEAU - 1777



Intérieur du Château dessiné le 2 Octobre 1777 par G. Wille.
L'original porte la mention que, suivant la tradition du pays, le prince Eugène y serait né dans nn appartement de la grosse tour du fond, La tour carrée est ce que l'on avait appelé l'escalier du duc de Longueville.

core litigieux, dans les seigneuries de Melun.

L'exercice de ce droit d'un huitième

sur les fruits et la dime des bois de Blandy, était-il un droit de propriété, ou seulement une servitude? Les moines disaient oui, le vicomte Adam, disait non, et chaque fois qu'on faisait une coupe ou une récolte de miel dans les bois, vendeurs, acheteurs et moines étaient aux prises.

Si bien que le prieur de Saint-Martin des Champs, pour mettre fin à cet état de choses; s'adressa au pape Innocent III et obtint que l'affaire fut portée devant trois arbitres : il désigna l'abbé de Saint-Jean de Valais, le doyen, et l'archidiacre de Chartres.

Les arbitres ouvrirent une enquête, instruisirent l'affaire régulièrement, firent comparaître Adam II de Chailly arrière petit fils de Adam I, qui se constitua en personne, afin de n'être point sommairement condamné par défaut : ils entendirent enfin les témoins des deux parties. La liste en est instructive.

Du côté des plaignants comparurent :

RAOUL, d'Aunoy:
BERTRAND, de Champeaux:
THIARD, de Samois;
MARTIN, de Gret;
SIMON, du Châtelet;
HOIRIC, de Fontaine:

W..., de Marolles; Nicolas, du Châtelet; Jérome, de Moisenay; Mathieu, id. Bertrand, de Champigny;

Du côte du vicomte de Melun:

Le doyen de Champeaux; BÉMOND, chanoine de Champeaux; Le curé du Châtelet: LE CHEVALIER J. DE DONNEMARIE; LE CHEVALIER JACOB, DE FONTENAY; LE CHEVALIER BERHAUD, D'YÈBLES; HUBAUD, des Ecrennes; GAUTHIER, maire de Saint-Merry; H..., de Courtry; RAOUL, de Champeaux; id. THIBAUT, W..., de Marolles; G. LE SAVETIER; M..., des Granges; P..., de Boissise-la-Bertrand: G..., de Bombon; G..., de Saveteux; GILBERT, de Courtry; André, de Pierre-Gauthier (les Ecrennes); Isambert, de Chaunoy; T... chevalier, de Courpalai; GUILLAUME LE BÉLIER: J..., de Châtillon;

M..., de Vaux-le-Vicomte;
R..., de Saint-Germain-Laxis;
P..., de Fouju;
RAIMOND, de Trois-Moulins;
LIBERT, de la Barre (Fontaine-le-Port);
DREUX, chevalier, de Miney;
THIOUD LE CARDIER, des Ecrennes.

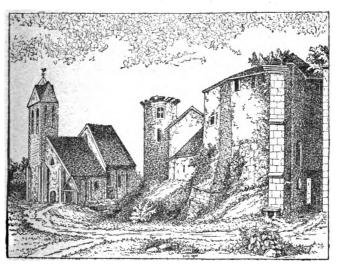
Après avoir rapporté les déclarations de ces témoins, et inséré les conclusions des moines de Saint-Martin des Champs, les arbitres citèrent Adam de Chailly afin d'entendre la sentence définitive; il fit défaut, et fut condamné, sous peine d'excommunication, à faire le partage auquel il se refusait. Il se rendit enfin, et convint avec les moines que leur Prieur partagerait les bois litigieux, en huit parts; que ces huit parts seraient remises à lui, Adam de Chailly, et qu'il désignerait celle qui appartiendrait aux religieux de Saint-Martin des Champs, libre de toute servitude. Il désigna celle qui était du côté de Roiblay, et cette désignation fut approuvée par lettre du roi Philippe-Auguste, au mois d'avril 1214.

Cette lettre et l'accord scellé par le vicomte de Melun, constituent les titres de propriété des moines : ils sont déposés aux archives nationales, section domaniale S. 1344.

Si nous jetons maintenant un coup

d'œil d'ensemble sur la sentence des arbitres, nous avons l'occasion de constater en passant: 1° qu'ils donnent le nom de forèt de Blandezel, ou Blanduzel au territoire

#### LE CHATEAU - 1777



Entrée du château, tour carrée qui la défend, et église. D'aprés un dessin de G. Wille daté de 1777.

qui fait l'objet du litige, et que ce nom est encore donné aujourd'hui à l'un des carrefours de Blandy, le carrefour du Bon Dieu Blanc.

2º Que toute les localités qui environ-

nent Blandy étaient déjà peuplées en 1200, couvertes de maisons et d'églises, près de deux siècles avant la contruction du château.

3º Qu'il ne serait pas surprenant que quelques uns des noms portés par les témoins qui figurent au procès, fussent encore portés par des personnes existant aujourd'hui, mais que ce ne sont pas des noms patronymiques, mais seulement des prénoms. Nous dédions cette réflexion à ceux de nos lecteurs que ces recherches intéressent.

## L'ÉGLISE

Ce même Adam II, que nous avons vu, de 1206 à 1214, plaider contre les moines de Saint-Martin des Champs, était un grand batailleur et un fidèle serviteur du roi Philippe Auguste. Après avoir battu et fait prisonnier le vicomte de Thouars, qui commandait les armées du roi Jean d'Angleterre, (1207) il se signala en 1214 à la bataille de Bouvines, fit la guerre aux Albigeois en 1215 aux côtes de Louis, Dauphin de France, et le suivit enfin en Angleterre, en 1216, lorsqu'il alla se faire couronner roi.

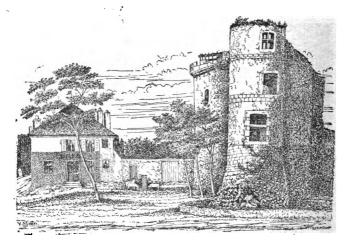
Arrivé à Calais et prêt à s'embarquer, il eut, semble-t-il, un secret pressentiment de sa mort. et fit son testament. Copie de cette acte, scellé de son secau l'an mil deux cent seize, au mois de mai, existe à la mairie de Blandy. Nous allons en indiquer les dispositions, et en déduire les conclusions qui intéressent notre chronique.

Adam donne d'abord, cent sous de revenu annuel sur son revenu de Mclun, pour le soulagement de son âme, et pour l'institution d'un chapelain dans sa maison de Melun; il y affecte en outre sa vigne de La Rochette et la moitié de la dime de sa grange de La Borde; il donne l'autre moitié à la chapelle de Châtillon, s'il s'y établit une chapelle, dans laquelle un chapelain disc le saint office tous les jours; et jusqu'à ce que cette chapelle soit instituée, cette moitié de dime sera délivrée aux exécutions testamentaires dont les noms figurent dans cet écrit.

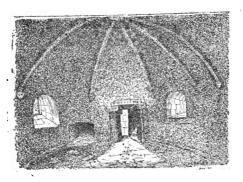
De même, dit-il, pour célébrer mon anniversaire chaque année, je donne à l'église Sainte-Marie à Melun, vingt sous à distribuer aux clercs qui y assisteront; à l'église du Saint-Sauveur, vingt sous, pour les chanoines, le jour de mon anniversaire; et aux moines le jour de mon

### 30 CHRONIQUE DU BOURG ET DU CHATEAU

## LE CHATEAU



Tour aux papiers



Salle au rez de chaussée de la tour aux papiers

anniversaire; et aux moines de Seine-Port (de Sacro Portu) vingt sous; et aux moines du Jard, vingt sous; et à l'église de Champeaux, dix sous à distribuer aux clercs.

Je donne aussi trois cents livres à distribuer pour mon ame : savoir : la moitié au mariage de nobles femmes pauvres, et l'autre moitié pour distribuer aux pauvres, à prendre sur mes forêts sur la vente du bois.

Je donne aussi dix livres pour acheter des chemises aux pauvres tous les ans, par les soins de l'abbé du Saint-Port, et de l'abbé du Jard. Si la part liquide de mon avoir mobilier dépasse ce que je dois, je veux que cela soit distribué aux pauvres. Je donne aussi au curé de Blandy deux setiers de blé d'hiver pour faire mon anniversaire, tant dans la chapelle de Blandy, que dans l'église paroissiale, à prendre à perpétuité sur ma dime, à défaut, sur mon moulin de Blandy.

Fait à Calais, l'an du Seigneur mil deux cent seize, au mois de mai.

Il résulte de ce testament qu'en l'an mil deux cent seize, il y avait à Blandy un curé, une église paroissiale, une chapelle et un moulin, et que le vicomte Adam II n'eut aucun besoin de fonder une chapelle pour y célébrer l'anniversaire de sa mort: les chapelles ne manquaient pas.

Si nous recherchons quel pouvait ètre ¿ l'emplacement de la chapelle où le curé de Blandy célébrait l'anniversaire d'Adam, nous sommes amené à supposer qu'elle était probablement située sur la cour Saint-Martin, près du carrefour de Blanduzel, à l'extrémité de la rue Saint-Martin, et vraisemblablement sur des terres appartenant aux religieux de Saint-Martin des Champs. Une partie de cette cour Saint-Martin a été acquise en 1773 par la famille Du Parquet; et fait partie de son jardin; sur l'autre partie s'élève encore la moitié d'une longue grange, à toiture élevée, habitée par le sieur Gobineau, où la tradition rapporte que les habitants allaient entendre les offices, lorsque les gens du château, qui étaient huguenots, allaient au prèche à l'église paroissiale.

Cette cour Saint-Martin était composée d'un certain nombre de bâtiments parmi lesquels se trouvait la grange et sans doute la chapelle : ce fut le centre de ce que l'on peut appeler le faubourg de Blandy, terminé autrefois par le domaine des Pellegrin partie vignes, et parties jardins qui s'étendait de ce carrefour jusqu'au Pleux.

Quant au moulin, aucun renseignement ne peut nous guider dans le choix que nous aurions à faire entre les deux moulins à vent, dont les restes sont encore visibles, pour l'un, dans la lande de l'Eguillon; dont, pour l'autre, la démolition n'a eu lieu qu'il y a quelques années, par son propriétaire, à la croisée des chemins de Fouju et de Saint-Merry. Ouant aux moulins hydrauliques, il en existait un assez grand nombre sur le cours de l'Ancœur depuis le moulin de Chaunoy, celui du pont de Butlin, celui de la Flache, jusqu'à celui dont on voit encore la vanne dans le bois de l'Eguillon, au pied du petit Moisenay.

A la mort d'Adam II, Guillaume II, son fils, fut seigneur de Blandy jusqu'en 1223, et nous n'avons rien appris touchant le rapide passage qu'il fit, sinon qu'il fut inhumé à l'abbaye du Jard. Du temps d'Adam III qui lui succéda, nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il partit pour la croisade en 1247, et mourut en 1250, peut-être sans avoir eu le temps d'en revenir.

Nous trouvons cependant dans les ma-

nuscrits du temps (1) cette courte notice relative au passage du roi Louis VIII: « fait gîte à Blandy, l'an 1225, le vendredi après la fête de Sainte-Luce. Les serviteurs ont eu tout le nécessaire dans la ville. »

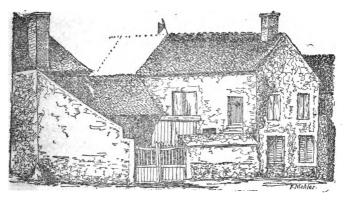
Lorsque dans les écrits du temps on parle du domaine de Blandy, on dit : « in castro nostro Blandiaco» dans notre camp; s'il est question du bourg on dit « in villà ». Ainsi en 1225, Blandy était déjà une ville. Quel était donc son aspect à ce moment?

Du château il n'existait qu'une rangée de maisons dont la crypte, la cave à laquelle on descend par un escalier de seize marches, formait le sous sol, et dont le premier étage, à la hauteur de la butte qui la recouvre, s'étendait jusqu'au point où s'est élevé plus tard la cage carrée qui contenait l'escalier construit par le duc de Longueville: en tout un bâtiment d'aspect rustique de vingt mètres de longueur, à angle droit avec la grand'rue et son prolongement. Du côté nord, l'église et le cimetière; à l'est les pignons des maisons bourgeoises et l'hôtel de messire

<sup>(1)</sup> Gaignières — B. nat. mss — registre 772. 1141 Adam I, 1150 Josselin, 1160 Louis, 1206 Adam II, 1217 Guillaume II, 1223 Adam III, 1250 Guillaume III, 1278-1304, Adam IV.

Jacques Lefebvre, gentilhomme du roi; au sud et à l'ouest les vignobles qui couvrent les pentes douces qui vont en s'in-

### LE VIEUX BLANDY - La chapelle Saint-Martin



Reste de la grange qui fut convertie en chapelle et affectée au culte catholique, lorsque les seigneurs qui habitaient le château, affectèrent l'église de Blandy, où ils allaient au prêche, à la religion réformée.

Cette grange faisait partie de la Cour Saint-Martin située au faubourg de Blanduzel, et rue Saint-Martin, sans doute sur des possessions des religieux de Saint-Martin des Champs. L'ancienne ferme ou Cour Saint-Martin fait aujourd'hui partie de la propriété de M. Duparquet, adjoint au maire de Blandy.

clinant jusqu'au rû de l'Eguillon et à celui de l'Ancœur.

Dans l'angle nord-est, s'ouvre la grande ruc sur laquelle se trouve à droite la place du Peleux, dont les deux angles sur la rue sont formés par l'hôtel qui fut possédé plus tard par le procureur Pellegrin et qui aboutissait au carrefour de Blandusel; à gauche les vignes qui descendent jusqu'au rû et vont s'étager jusqu'à Saint-Merri : dans l'espace compris entre la grande rue et les maisons, à l'est de la place du château le vrai Blandy que borne au sud la rue Saint-Martin qui aboutit au carrefour de Blanduzel, et en arrière la plaine et les bois qui touchent au rû de l'Aiguillon. Voilà ce qu'était le pays lorsque la branche de Chailly disparut et fit place à la maison des Tancarville :une petite ville, au milieu des vignes, avec des bois giboyeux, séjour recherché, loin du bruit, par les membres du Parlement de Melun, et habité par une population paisible, laborieuse, heureuse de vivre des fruits de son labeur et de payer sa dime, les contributions indirectes de ce temps.

Blandy était donc arrivé à un véritable degré de prospérité, et ses habitants avaient mérité le titre et les privilèges d'hommes libres, puisque nous voyons Adam IV, et sa femme, Jeanne de Sully, leur accorder, peu avant leur mort, une charte d'affranchissement.

Nous n'en possédons pas les titres, et

nous savons seulement, par un extrait qui se trouve à la Bibliothèque nationale, au cabinet des titres, et à Melun, que ces seigneurs les délivrèrent et affranchirent de tout genre de servitude, taille et tous autres droits, eux, leurs héritiers successeurs et ayant cause.

Cet affranchissement n'avait sans doute pas pour effet d'anéantir tous les droits du seigneur, tels que la dime et le champart ou droit de pacage par exemple, mais elle assurait aux habitants la libre possession du sol et de ses fruits, avec la même liberté que le seigneur lui-même, et le droit absolu d'en disposer à leur gré, par testament, vente, échange, ou de quelque autre façon, suivant la coutume ou la loi, et non plus selon le bon plaisir du seigneur.

Ce contrat, car ce ne fut pas un simple acte de libéralité, eut lieu moyennant un prix débattu, consentiet accepté par les deux parties, savoir dix huit cents livres payées comptant par les habitants, et divers droits à prendre sur des terres de la seigneurie.

Il est regrettable, pour nous, de ne pas posséder le texte de cette transaction, car nous y verrions, comme on le voit dans celle de Moisenay, les noms des habitants qui, eurent l'honneur de représenter la population de Blandy, dans cet acte important. Nous n'en connaissons pas non plus la date exacte mais elle doit être fixée à l'année 1305, la vicomtesse Jeanne qui y prit part étant décédée le 4 mai 1306.

Ce vicomte Adam IV, dont nous venons de parler eut pour successeur son fils ainé Jean I, qui en 1316 épousa Jeanne, fille de Robert, comte de Tancarville, chambellan héréditaire de Normandie, héritière directe du nom, des titres et de la fortune des Tancarville : c'est ainsi que la souche d'Adam de Chailly, qui avait commencé la fortune de Blandy, la consomma sous le nom des Tancarville qu'il reçut de sa femme.

#### CHAPITRE III

# LES TANCARVILLE

Etablissement d'un marché et d'une foire

Construction du Château

Jean I succéda à son père Adam IV, vers 1304, et su seigneur de Blandy pendant quarante six ans. Ce sut lui qui obtint, du roi Philippe le Long, d'abord l'établissement d'un marché, les jeudis de chaque semaine, par ordonnance du mois de juin 1321; puis du roi Charles-le-Bel, celui d'une soire annuelle, au mois de septembre, la veille et le jour de Saint-Maurice, par ordonnance du mois de novembre 1322. Cette soire se tient encore.

A la mort de Jean I, (en 1350) sa veuve, Isabelle d'Antoing, posséda Blandy jusqu'à sa mort qui survint en 1354, date à laquelle lui succéda Jean II, fils de la première femme de son père Jean I. Il assista au sacre de Charles V, dont il était grand chambellan, en 1364, et jouit toujours d'une grande faveur auprès de lui.

On sait que les victoires remportées sur les Anglais, et le couronnement du roi à Reims, ne mirent pas fin à la guerre qui recommença avec un nouvel acharnement. En 1370, en effet une armée anglaise, commandée par Robert Knolles, débarqua à Calais, traversa le vermandois, l'Artois, le pays de Laon, passa l'Aube et la Marne, ravagea la Champagne et la Brie, s'avança vers Paris, et mit le siège devant Melun.

En ces circonstances critiques, Charles V, par mandemant du 19 mars 1371, donna l'ordre à Jean II de fortifier son domaine de Blandy, et s'engagea à contribuer aux frais de ces fortifications; et l'on trouve en effet dans les comptes du receveur général des aydes, Jean Luillier, la preuve de plusieurs paiements faits au comte de Tancarville, et s'élevant à près de six mille livres.

Si l'on veut bien se rappeler que, depuis l'an 1305, les habitants de Blandy étaient affranchis de toute taille et corvée, on reconnaitra que cette construction, qui dura seize ans et, ne fut terminée

#### LE VIEUX BLANDY - Les anciens hôtels



Cet hôtel est caractérisé comme tous ceux qui restent à Blandy, par deux escaliers, deux perrons élevés de cinq à six marches. Une partie est occupée en ce moment par une charcuterie, le reste est en ferme. Il fut construit avant les tours, de 1200 à 1300. Il était habité en 1689 par messire Lefebvre, procureur au présidial de Melun, qui fut anobli par lettres patentes du roi Henri IV. Il appartient encore aujourd'hui à l'un de ses descendants.

qu'en 1385, fut plutôt pour le pays une source de profits qu'une charge, en raison de l'affluence d'ouvriers qu'elle occasionna, et de la masse des matériaux qu'il fallut charrier. Il en résulta aussi par la suite un séjour continu de gentilshommes d'officiers et de soldats, et il n'est pas douteux que la vie paisible du pays n'en fut profondément modifiée.

Nous n'entreprendrons pas la description détaillée des ruines qui nous restent de cette forteresse : les dessins dont cette chronique est accompagnée en diront davantage.

Mais nous devons ajouter ici une courte description de ce que nous voyons encore de son ensemble.

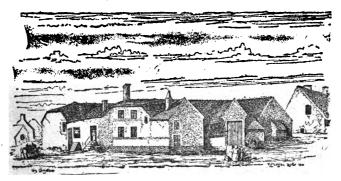
Le château forme un pentagone irrégulier, qui se trouve inscrit dans un quadrilatère, dont les quatre points cardinaux, sont prolongés par leurs angles de la façon suivante.

En prolongement de la face ouest, à gauche en regardant l'est, la route qui descend au pont Paillard et va directement à Fouju; à droite la rue qui aboutit au lavoir, fait un angle droit à gauche; au bout de cinquante pas, un angle droit à droite, et par une série de zig-zags, toujours à angle droit, va tomber à cinq cents mètres plus loin sur le ru de l'Ancœur: ce sont les anciens cheminements de la place.

En prolongement de la face nord, à

l'angle nord-ouest, la rue des Moulins, qui tombe également au rû de l'Ancœur, et de ce point au point de chûte des cheminements dont nous venons de parler,

#### LE VIEUX BLANDY. — Les anciens hôtels



Hôtel Chenevières

Cet hôtel qui occupait autrefois toute la place du Pleux (ou Peleux) et dont les vignes et les jardins s'étendaient jusqu'à l'extremité de la grand'rue, et par derrière jusqu'au carrefour de Blanduzei à la rue Saint-Martin, date de la même époque que celui de messire Lefebvre, c'est-à-dire de 1200 ou 1300. Il résulte des titres de propriété qu'il appartenait à la famille du procureur Pellegrin. Il est occupé aujourd'hui par un cordonnier et un cultivateur.

les restes, longeant le rû, de l'ancienne enceinte extérieure.

Toujours en prolongement de la face nord, mais à l'angle nord-est, la grande rue, se dirigeant vers Chaunoy et SaintMerri, où se trouve à droite le Pleux, à gauche l'ancien pressoir banal, et la maison d'école et, derrière les maisons qui bordent ce côté, des jardins clos par l'ancien mur d'enceinte qui s'étend depuis l'ancienne ferme des dimes jusqu'à hauteur du carrefour de Blanduzel, nommé aussi le Bon Dieu blanc, à cause de la grande croix peinte en blanc qui s'y trouve.

En prolongement de la face est, à l'angle sud-est, la route, direction sud, qui aboutit au rû de l'Eguillon et va rejoindre la route de Nangis à Melun; enfin, partant du même point, mais dans la direction est, la route qui passant par Laborde, Châtillon, le Saveteux, conduit au Châtelet. Le tout représente assez régulièrement une grande étoile carrée à quatre branches.

Le château, était entouré d'un large fossé où achevaient de croupir les eaux amenées autrefois par la fontaine Chopin aujourd'hui par les drains de la plaine voisine, et bordé de deux rangées de platanes et d'acacias. Le fossé fut comblé en 1869, comme nous l'avons dit au commencement de cette chronique.

#### CHAPITRE IV

## Les Habitants du Château

Boulevard de la Brie et de l'Ile de France Aujourd'hui sans gardiens, sans fossés, sans dé-[fense, Mes créneaux sont le lit nuptial des corbeaux, Et mes donjons le gite ouvert aux chemineaux.

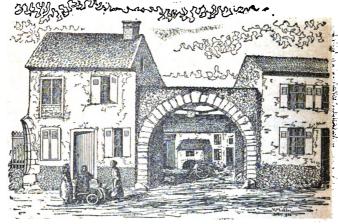
Nous n'avons pas entrepris d'écrire l'histoire des seigneurs et des châtelaines qui ont habité le château de Blandy. Il est pour le chroniqueur d'un intérêt secondaire de savoir que Henri IV, selon la tradition encore vivante dans le pays, « venait y faire des noces » avec la belle Gabrielle et que le château vit naître le prince Eugène. Ce sont là choses passagères et nous en tirerons d'autres leçons.

Nous nous contenterons d'ajouter la liste chronologique des seigneurs qui l'ont habitée, en faisant observer que de l'an 485 à l'an 1688, le domaine de Blandy passa de main en main par

#### 46 CHRONIQUE DU BOURG ET DU CHATEAU

droit de succession, jusqu'à ce qu'il fut, pour la première fois, vendu au ma-

#### LE VIEUX BLANDY

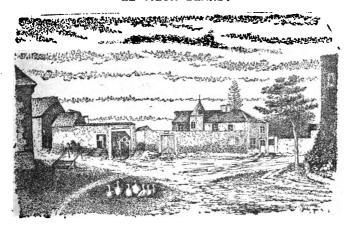


L'ancienne école et le pressoir banal

Fondée par lettres patentes du mois d'août 1699, l'école, dont on voit la petite entrée au fond et à droite dans le bâtiment de la ferme, resta dans ce local jusqu'à la construction de l'école actuelle. C'est dans cette école, située au premier étage, au haut d'un escalier étroit et sombre, que la jeunesse de Blandy, aujourd'hui à cheveux grisonnants, apprit à lire et à écrire. Ce même bâtiment contenait aussi le pressoîr banal, car Blandy était un vignoble, et l'on peut voir encore et admirer la maçonnerie remarquablement massive et solide des murs qui paraissent avoir été bâtis par les mains des mêmes limousins qui ont si bien maçonné les tours du château. — C'est aujourd'hui une ferme.

réchal de Villars, qui le démantela, en vendit les toitures et les plombs, et éta-

#### LE VIEUX BLANDY



La cure et la ferme des dimes

Il résulte du tableau qui représente Blandy en 1707, que la cure, qui porte aujourd'hui trois cheminée, n'en avait que deux, et que la tourelle qui était à égale distance de l'une et de l'autre, occupait le centre du bâtiment. La partie qui commence à la troisième cheminée fut construite seulement et 1776, par le curé Becquet, qui en était le propriétaire, et qui à la même époque construisit la ferme des dîmes, sur un champ contigu à la cour, qu'il acheta de Mery Chertemps, maréohal. Le 2 prairial an II (1795/ le curé Becquet vendit la ferme et la cure à Jean-Baptiste Joson, meyennant une rente annuelle de 800 francs qui vraisemblablement ne fut pas payée, car le 30 août 1798, il décédait à l'Hôtel-Dieu de Blandy (école actuelle des filles) et Madeleine Caquet, sœur hospitalière, déclarait à la mairie la mort du « ci-devant prêtre et curé de Blandy » (12 fructidor an VI).

La cure est aujourd'hui débit de tabac, et, ainsi que la ferme, propriété de la dernière fermière des bâtiments du château, aujourd'hui démolis. blit des bergeries dans les bâtiments élevés par le duc de Longueville pour les seigneurs et leurs hôtes.

Le château fut vendu une seconde fois par le prince de Martigues, fils du maréchal, en 1764, au duc de Choiseul-Praslin; il passa, par droit de succession à son fils, qui ne cessa d'en être le seigneur féodal qu'en 1789.

Entre les mains des héritiers de Choiseul, il continua à servir de ferme et de bergerie, et les derniers métayers qui l'occupèrent sont encore vivants et habitent Blandy.

Un drame, qui eut un cruel retentissement dans toute la France, et qui ne contribua pas médiocrement à ébranler le trône, fut l'occasion de la dislocation et de la dispersion, presque complète du domaine de Blandy. Un duc, un pair de France, avait assassiné sa femme, et s'était suicidé dans sa prison, Son héritage dut paraître lourd à ses héritiers : ils résilièrent les baux qui les liaient à leurs fermiers, et vendirent par parcelles les terres qui le constituaient. Enfin, en 1883, le comte Horace cédait le château au commandant Charles Tuot, alors maire de Blandy, et celui-ci en faisait don à la commune qu'il administrait.

Ici s'arrête nécessairement cette chronique: les serfs, du domaine d'Aurélien, au temps de roi Clovis, en sont aujourd'hui les seuls propriétaires.

Blandy-les-Tours, 31 juillet 1900.

#### CHRONOLOGIE

#### DU BOURG ET DU CHATEAU DE BLANDY

- 485 Comte Aurélien, premier vicomte de Melun, reçoit Blandy du roi Clovis.
- 1150 Adam de Chailly, épouse Mahaut, dernière descendante de la première maison de Melun.
- 1150 Josselin.
- 1160 Louis fils de Josselin.
- 1206 Adam II, mort en Angleterre 1216 chapelle dotée par Adam II
- 1217 Guillaume II
- 1223 Adam III
- 1250 Guillaume III
- 1278 Adam IV
- 1304 Jean I, comte de Tancarville 1305 affranchissement de Blandy — 1321 établissement d'un marché — 1322 d'une foire.
- 1350 Isabelle d'Autoing (2e femme).
- 1354 Jean II fils de Jean I et de sa première femme - 1371 construction des Tours.
- 1382 Jean III
- 1385 Guillaume IV mort à Azincourt fonde deux chapelles dont il ne reste aucune trace.
- 1415 Marguerite de Melun, sa fille, dernière descendante d'Adam de Chailly.
- 1417 Jacques II de Harcourt.
- 1423 Guillaume de Harcourt.
- 1487 Jeanne de Harcourt.

1488 François I, d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville.

1491 Agnès de Savoie, sa veuve.

1508 François II d'Orléans, duc de Longueville - fait poser les toitures et construire des maisons à l'intérieur.

1512 Renée d'Orléans.

1515 Louis I d'Orléans frère de François II.

1516 Claude, son fils ainé.

1524 Louis II fils puiné de Louis I.

1536 François d'Orléans marquis de Rothelin.

1548 Jacqueline de Rohan sa veuve.

1587 Françoise d'Orléans, 2e femme de Louis prince de Condé.

1601 Comte de Bourbon-Soissons.

1612 Anne de Montafié, sa veuve.

1644 indivis entre Marie d'Orléans, princesse de Carignan et Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours; 1663 naissance du prince Eugène de Savoie.

1688 Marie d'Orléans-Longueville duchesse de Nemours.

1707 Maréchal de Villars par achat

1734 Prince de Martigues duc de Villars.

1764 Vente au duc de Choiseul-Praslin.

1785 Duc de Choiseul-Praslin, fils.

1883 Don par Horace de Choiseul à commandant Tuot.

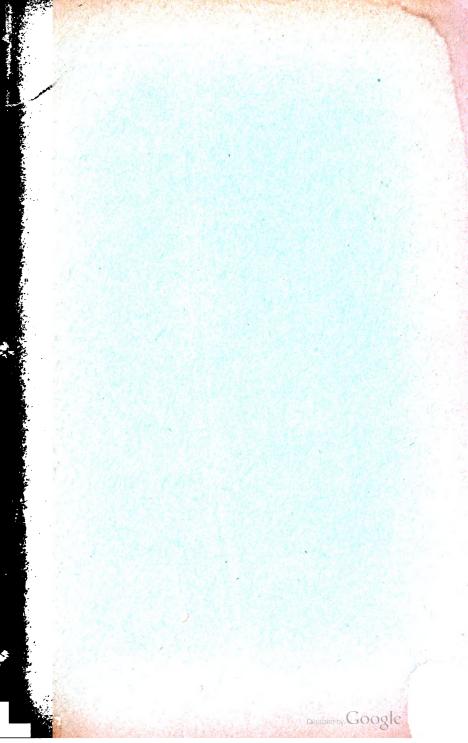
1883 Don par Tuot à la commune de Blandy.

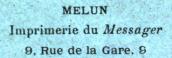
# TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	VI
Origines: La Maison de Melun	1
Construction du Château	21
L'Eglise	28
Testament d'Adam II	28
Affranchissement de Blandy	37
Les Tancarville	39
Les Habitants du Château	45
Chronologie	51

## TABLE DES GRAVURES

Vue de Blandy, prise de la route de	
Moisenay	3
Vue de Blandy, place du Château	
(juin 1900)	• 5
Vue intérieure du château (mai 1900)	7
Vue du prétoire d'Aurélian (an 485)	9
Débris d'une épée franque trouvée à	
Blandy	12
Vue du château (1644)	15
Vue du château avant Villars (1707)	19
Vue du château après Villars (1777)	23
Vue de l'église et de la tour carrée (1777)	27
La tour aux papiers (juin 1900)	30
Salle des archives	30
Le vieux Blandy — Cour Saint-Martin	35
L'hôtel de messire Lefebvre	41
Le Pleux — Hôtel Pellegrin	43
Le pressoir banal	46
La ferme des dimes	47







This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

